



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POUVOIR JUDICIAIRE

Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant

Dossier Justice de Paix n° :

C/

JUSTICE DE PAIX

Inventaire des biens au jour du décès

Nom prénom du·de la défunt·e :

Date du décès :

Administrateur·rice d'office :

Nous vous rappelons que le présent inventaire des biens au jour du décès doit nous être retourné accompagné des pièces suivantes :

1. Les relevés bancaires de tous les comptes et dépôts du défunt à la date du décès ;
2. La copie de tous les justificatifs et factures des actifs et passifs de la succession ;
3. Les copies des inventaires, y compris des coffres-forts, des immeubles et du mobilier (y.c. véhicules)

Explications, remarques et propositions de l'administrateur·rice d'office :

Certifié exact (signature de l'administrateur·trice d'office) :

Lieu/date :

